

« FORMATEUR SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL »

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Conforme au programme national défini par la CNAMTS avec l'INRS

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise

C1 Être capable de justifier la formation SST pour une entreprise : Expliciter l'intérêt de la formation SST

C2 Être capable de répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités : Analyse des attentes, besoins, freins et ressources

DOMAINE DE COMPETENCES 2 Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST

C3 Être capable de s'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours : Appliquer réaliser et justifier les conduites à tenir

C4 Être capable de justifier la mise en place d'action de prévention : Appliquer méthode et outils d'identification des risques et développer les propositions d'actions

DOMAINE DE COMPETENCES 3 Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST

C5 Être capable de concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST en définissant des objectifs pédagogiques, des indicateurs d'évaluation formative tout en tenant compte des documents de référence du dispositif SST

C6 Être capable d'animer une action de formation en mettant en œuvre le déroulé tout en s'adaptant aux publics et dysfonctionnements

C7 Être capable de mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation formatives et certificatives

C8 Être capable de s'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST en utilisant l'outil de gestion en ligne et assurant le suivi administratif des formations SST



CONTENUS PEDAGOGIQUES

- Proposition à l'employeur, en relation avec les autres acteurs internes et externes de la prévention, d'un projet de mise en place d'une formation ou d'un dispositif de formation SST
- Modalités, ressources et supports pour rendre compte du fonctionnement du dispositif de formation des SST dans l'entreprise ou l'établissement
- Appropriation des documents de référence et des référentiels pour former, certifier, maintenir et actualiser les compétences des SST de l'entreprise ou de l'établissement
- Ressources et outils pour animer les thèmes relatifs à la prévention des risques professionnels, rendant ainsi les personnels formés, dans le cadre de ce dispositif, plus conscients des conséquences des atteintes à la santé liées au travail et plus motivés à faire progresser la prévention dans l'entreprise.
- Rédaction des séquences pédagogiques avec la mise en place de modalités d'évaluation formative.



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques (diaporama, distribution de ressources documentaires et des référentiels du réseau prévention)
- Formation pratique et animation participative basée sur des **misés en situation et des études de cas**



METHODES D'EVALUATIONS

Des évaluations formatives et certificatives sont mises en place pendant la formation.

Les évaluations formatives permettront d'évaluer tout au long de la formation la progression des stagiaires sous forme de questionnement collectif et individuel, de quizz ou QCM et mise en situation.

Les évaluations certificatives sont définies par l'INRS dans le référentiel de certification du formateur SST (rédaction et animation d'une séquence pédagogique et présentation d'une proposition suite à une analyse de demande de formation).

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation formateurs SST et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront valablement être reconnus au titre de Formateur Sauveteur Secouriste du Travail. Le certificat SST est valable 36 mois et pourra être renouvelé lors d'une formation Maintien et Actualisation des Compétences du formateur MAC formateur SST.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS :

- **Délivrance du certificat formateur SST (INRS)** pour les personnes validées par le formateur de formateur SST devant faire l'objet d'un maintien et actualisation des compétences (recyclage) dans les 36 mois
- **Attestation de fin formation** remises à l'ensemble des participants
- **Attestation de compétences**, si échec à la certification



ACCESSIBILITE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Référente HANDICAP : DASSE Chantal – c.dasse@chantierecole.org

Référente ADMINISTRATIVE : MASUEME Noémie – n.masueme@chantierecole.org

Référente PEDAGOGIQUE : DASSE Chantal – c.dasse@chantierecole.org

INTERVENANTE : Natacha Mai VINATIER Formatrice de formateurs SST certifiée par l'INRS depuis 2006 et à jour de ces compétences

PUBLIC VISE : Salarié(es) permanents de SIAE

PRE-REQUIS : Être titulaire du certificat SST en cours de validité et avoir validé le module Compétences de base en prévention via le module d'autoformation en ligne proposé par l'INRS

MODALITES D'ORGANISATION ET DUREE : Formation initiale : 2 sessions de 4 journées consécutives soit 8 jours pour une durée totale de 56 heures

DATES : En fonction des demandes

EFFECTIF : 8 à 10 participants

LIEU(X) : Sur tout le territoire national

DELAIS D'ACCES : Les inscriptions doivent être réalisées 1 mois avant le démarrage de la formation

TARIF : 2 240 €

TAUX DE REUSSITE 2023 : Néant

TAUX D'ABANDON 2023 : Néant

TAUX DE SATISFACTION 2023 : Néant

CONTACT : CHANTIER école Formation Tel : 06 58 42 93 21 / formation.national@chantier.org